



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

De L'Vsage Des Passions

Senault, Jean-François

Paris, 1643

II. Du mauuais vsage de la Cholere & de la cruauté.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-48661](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-48661)

vertus, dont elle peut prendre le party: Mais dès à present, ie confesse qu'une Passion si violente ne cede guere à la Raison, & que si la Grace ne nous assiste puissamment pour la combatre, il est bien mal-aisé de la vaincre.

SECOND DISCOURS.

Du mauvais usage de la Cholere.

PVIS que la Cholere n'est autre chose qu'une vengeance naturelle, & que l'une & l'autre se piquent de justice & de grandeur de courage, ie ne trouue point meilleur moyen pour en descouvrir le mauvais usage, que d'en faire voir l'injustice, & la lâcheté: Car la pluspart des hommes ne perseuerent dans leurs desordres, que parce qu'ils les estiment, & ceux qui sont irritez, ne conseruent le desir de se vanger, que parce qu'ils le jugent raisonnable: Les impudiques s'excusent sur leur foiblesse, & s'ils ne sont aueuglez, ils n'approuent pas un peché, que la Raison & la Nature condamnent; Les Enuieux & les Mesdisans cherchent des pretextes à leurs calomnies, & sçachant bien que leur crime est accompagné de bassesse,

fesse, ils le desguisent accortement, & taschent de luy donner quelque couleur de Iustice: Mais la vengeance & la Cholere tirent vanité de leur violence, comme elles se croient fondées en raison, elles se produisent insolemment, & veulent nous persuader que tous leurs excez, sont esgalement justes & courageux: Cependant elles n'ont rien de ce qu'elles pensent auoir, & de tous les mouuemens de nostre ame, il n'y en a point de plus injuste ny de plus lasche. On s' imagine qu'il est genereux, pource qu'il est ordinaire aux grands, & l'on se persuade qu'il est noble, pource qu'il fait sa residence dans le cœur des Souuerains: Mais certes, la Cholere n'est pas tant vne preuve de leur grandeur, que de leur foiblesse; si la volupté ne les auoit point amolis, & si cette tendresse, qui accompagne les bons succez, ne les auoit point rendus sensibles aux moindres injures, ils ne s'eschaperoient pas si facilement; ils mespriseroient les outrages, & scachant bien que leur dignité les esteue au dessus des tempestes, ils se moqueroient des vains efforts de ceux, qui taschent de les offenser: Mais la seruitude qu'ils demandent de leurs

sujets,

Ne illud quidem iudicandum est, aliquid iram ad animi magnitudinem conferre. non est enim illa magnitudo, tumor est, tantumque abest à magnitudine animi, quantum à fortitudine audacia, à fiducia insolentia à seueritate crudelitas.
Senec. I. de ira. cap. 19.

*Nulla res
magis iracundiam
alio quam
luxuria.
Senec. 2.
de ira
cap. 26.*

sujets, & la honteuse deference, que l'on rend à tous leurs desirs, est cause qu'une honneste liberté les irrite; Ils prennent les bons aduis pour des mespris, & les conseils raisonnables pour des entreprises contre leur autorité; Ils ne scauroient souffrir vne parole veritable, & la Fortune les a rendus si delicats, que les soubçons leur seruent de preuues pour condamner les innocens; Ils ressemblent à ces personnes, qui n'ayant pas encore vne santé bien affermie, ne peuuent souffrir la pureté de l'air ny la lumiere du Soleil; le moindre excercice leur donne de l'emotion, & ce qui diuertiroit vn homme, qui se porte bien, les trauaille & les incommode: Ainsi la pluspart des grands ne scauroient supporter la fidelité de leurs domestiques, il faut corrompre la verité, si l'on veut qu'ils la recoiuent, & le temperament de leur esprit est si foible, que la sincerité d'un ministre est capable de l'alterer: Les remedes qu'on leur presente, leur semblent des poisons, ils croient qu'on attente à leur honneur, quand on repréd leurs deffauts, & de quelque douceur que l'on tempere vne reprimande, elle passe tousiours dans leur ame
pour

pour
gran
la C
marq
pagn
Au
si bie
nous
mes
hom
est pl
assez
tuosi
elle tr
qui n
elle s
fougr
Raiso
vne
qui s
mens
pour
donn
& ell
d'un
fer;
qui n
deffe
la foi
de sa

pour injure. Qui ne voit que cette grandeur est vne pure foiblesse, & que la Cholere qui les transporte, est vne marque de l'infirmité qui les accompagne.

Aussi l'Escriture sainte qui connoist si bien l'origine de tous nos desordres, nous apprend que la Cholere des femmes n'est plus violente que celle des hommes, que parce que leur naturel est plus infirme, & qu'elles n'ont pas assez de forces pour soustenir l'impetuosité de cette Passion: Car quand elle trouue vne ame qui luy resiste, ou qui ne se laisse pas ployer aysément, elle s'allentit aussi tost, & perdant sa fougue, elle se laisse conduire par la Raison: Mais quand elle en trouue vne qui s'abandonne à son pouuoir, qui se laisse emporter à ses mouuemens, & qui n'a pas assez de vigueur pour s'opposer à sa violence, elle se donne la liberté de tout entreprendre, & elle croit se pouuoir tout promettre d'vn esclau qui ne luy peut rien refuser; Si elle entre dans l'ame d'vn Roy, qui n'a pas assez de courage pour se deffendre de sa tyrannie, elle employe la foiblesse de son esprit, & la puissance de sa fortune, pour executer tous ses desseins,

*Non est
caput ne-
quius su-
per caput
colubri,
& non est
ira super
iram mu-
lieris. Ec-
clesiastic.
cap. 25.*

*Perierunt
omnia,
ubi quan-
tum sua-
det ira,
fortuna
permittit.
Senec. 3.
de ira.
cap. 16.*

V

desseins,

dessins, elle luy persuade que la vengeance est glorieuse, qu'un Prince n'est jamais plus absolu, que quand il est redouté, & que de toutes les marques de la Souveraineté, il n'y en a point de plus assurée, que la mort de ses ennemis: Alors les Estats deviennent des tyrannies, le sang des sujets inonde les villes, le nombre des bourreaux excède celuy des criminels, & toutes choses sont deplorées, parce que la Cholere abuse de la puissance d'un Souverain, qui ne luy peut résister. Que n'a-elle pas entrepris, quand elle a eu des Roys pour ses esclaves, & qu'elle s'est servie de leur pouvoir pour exercer sa fureur. Quelles marques de cruauté n'a-elle pas laissées dans le monde, quand elle a regné dans le cœur de Monarques? Quelles campagnes n'a-elle pas jonchées de morts? & quelles Prouinces n'a-elle pas desertées?

*Pepercisse illum
judicas,
quod non
tota capita
præcidi-
dit? nouo
genere
pæna de-
lectatus
est. Senec.
3. de ira
cap. 20.*

Cambyse fit couper le nez à tous les habitans de la Syrie pour obeïr à sa Cholere, & iugeant que la mort estoit vn supplice trop commun & trop honorable, il en voulut inuenter vn autre, qui fut aussi estrange que honteux: Il eut traité plus ignominieusement

tous

tous
reux
cuti
la fa
le c
Esta
cette
conf
la fa
méc
à ses
les q
bes c
culti
dans
dens
ritur
bou
que
conu
ne p
froy
les p
que
cont
autre
parm
eut p
man
la re

tous les peuples d'Ethiopie, si vn heu-
 reux accident ne se fut opposé à l'exe-
 cution d'vn si damnable dessein : Car
 la famine le surprit dans les deserts, &
 le contraignit de retourner dans son
 Estat ; Mais deuant que de prendre
 cette resolution, il suiuit le furieux
 conseil de sa Cholere, & fit perir par
 la faim, la meilleure partie de son ar-
 mée; Lors que les viures manquerent
 à ses soldats, ils se nourrirent des fueil-
 les que portent les arbres, & des her-
 bes que produit la terre qui n'est pas
 cultiuée ; Quand ils furent engagez
 dans les deserts, & que les sables ar-
 dens ne leur fournirent plus de nour-
 riture, ils mangerent le cuir de leurs
 boucliers, & toutes ces autres choses,
 que la necessité force les hommes de
 conuertir en alimens: Mais comme ils
 ne peurent trouuer la fin de cette ef-
 froyable solitude, ce Prince desnature
 les pourueut d'vne viande plus cruelle
 que la faim, & les faisant decimer, les
 contraignit de se deuorer les vns les
 autres ; Sa Passion le possedoit encore
 parmy tant de mal heurs, & apres qu'il
 eut perdu vne partie de ses troupes, &
 mangé l'autre, il ne se fut pas resolu à
 la retraite, s'il n'eust craint que le sort

*Agebat
 adhuc ira
 Regem
 precipi-
 tem cum
 partem
 exercitus
 amisisset,
 partem
 comedis-
 set. Donec
 timuit,
 ne & ipse
 vocare-
 tur ad sor-
 tem, tum
 demum
 signum
 receptui
 dedit. Se-
 nec. 3. de
 ira c. 20.*

ne fust enfin tombé sur sa teste & ne luy eust faict esprouuér l'excez d'une cruauté, qu'il auoit commandée: Mais pour nous faire voir que la lascheté est inseparable de la Cholere, ce monstre farouche faisoit porter des viandes exquisés sur le dos de ses chameaux, pendant que ses miserables soldats commettoient des meurtres pour se defendre de la faim, & qu'ils laissoient la posterité en peine de iuger lesquels estoient les plus à plaindre, où ceux qui viuoient avec tant de misere, ou ceux qui mouroient avec tant de cruauté. Enfin la Cholere ne va jamais sans la foiblesse, & si quelques-fois il luy eschape quelque parole genereuse, elle part tousiours d'une ame basse, & qui n'affecte la grandeur que pour cacher sa bassesse.

On dit que Caligula se fasoit contre le Ciel, quand les foudres empeschoient ses diuertissemens; qu'il appelloit ses Dieux au combat, & que se seruant des paroles d'un Poëte, il leur disoit; Ostez moy du monde ou ie vous en osteray: Dans quelle folie l'auoit jetté la Cholere? car il falloit qu'il s'imaginast, que non seulement ses Dieux ne luy pouuoient nuire, mais que

que
des
té.
celu
ses f
ne: C
nier
frir v
les D
de g
prise
sa la
pour
uoie
qu'il
pare
tagne
ruiff
dans
en l'
suspe
l'Au
qu'e
d'or
gran
ferm
que
ne F
Rec
coun

que leur fortune, aussi bien que celle des hommes, dépendoit de sa volonté. Seneque a pensé que cette insolence luy cousta la vie, & qu'elle obligea ses sujets de coniurer contre sa personne: Car ils creurent que c'estoit le dernier effort de la patience, que de souffrir vn homme qui ne pouuoit souffrir les Dieux. La Cholere n'a donc rien de grand, & lors mesme qu'elle mesprise le Ciel & la Terre, elle descouure sa lascheté ou si vous prenez ses excez pour des marques de sa grandeur, aduoüez que le luxe est magnifique, puis qu'il fait des Throsnes d'or, qu'il se pare de pourpre, qu'il coupe les montagnes, qu'il destourne le cours des ruisseaux, qu'il enferme les riuieres dans ses parcs, qu'il bastit des jardins en l'air, & qu'il trouue l'inuention de suspendre des forests: Confessez que l'Auarice est vn crime glorieux, puis qu'elle se roule sur des montagnes d'or, qu'elle possede des terres aussi grandes que des Prouinces, & que ses fermiers ont plus de pays à cultiuer, que les premiers Consuls de l'ancienne Rome n'en auoient à gouverner: Reconnoissez que l'Impudicité est courageuse, puis qu'elle passe les mers

Vltima enim patientia visum est, eum ferre, qui Iouem non ferret. Seneca de ira cap. ultimo.

pour aller chercher ce qu'elle ayme, qu'elle donne des combats, pour l'acquiescer ou pour le conseruer, que les femmes qui sont possedées par cette Passion, mesprisent la mort pour satisfaire à leurs desirs, & s'exposent à la fureur de leurs maris, pour contenter leurs adulteres: aduoüez enfin que l'Ambition est genereuse, puis qu'elle ne trouue point d'honneurs qui la contentent, qu'elle veut que toutes les années portent son nom, & que toutes les plumes soient employées pour escrire ses loüanges: Mais certes toutes ces Passions sont lasches, quelque ombre de grandeurs qu'elles ayent, elles sont veritablement basses, & il n'y a rien de grand que ce qui est raisonnable; ou pour parler plus Chrestienement, il n'y a rien d'auguste que ce qui est animé de la grace de Iesus-Christ.

Mais afin qu'on ne croye pas que ie cherche des exemples odieux, pour ôster à la Cholere cette grandeur de courage, dont elle se pique, ie veux examiner les raisons, qu'on allegue pour sa deffense, & la considerer en vn estat, où elle puisse pretendre ou des loüanges ou des excuses. Ne se doit on
pas

pas fa
huma
perm
mens
persu
n'est-
on s'a
phan
les ter
sion n
prete
lors c
raison
que c
deffen
mes
de le
bien
cheua
qu'ils
stier
Enne
foible
puis c
parol
conc
ny ra
partie
table
en da

pas fascher quand les loix diuines & humaines sont violées ? N'est-il pas permis de s'abandonner aux mouuemens de la Cholere, quand elle nous persuade de vanger nos Parens ; & n'est-ce pas vne action de pieté, quand on s'anime contre vn impie, qui prophane les autels, ou qui des honnore les temples : Je confesse que cette Passion ne scauroit auoir de plus beaux pretextes, & qu'elle est en son lustre, lors qu'elle s'esleue pour des sujets si raisonnables : Mais vous trouuerez que ceux qui se sont esmeus pour la deffence de leur pays, auront les memes sentimens pour la conseruation de leurs plaisirs, qu'ils se mettront aussi bien en fougue pour la perte d'un cheual, que pour celle d'un amy, & qu'ils feront autant de bruit pour chastier vn valet, que pour repousser vn Ennemy : Ce n'est pas la pieté mais la foiblesse qui excite cette Cholere, & puis qu'elle s'esleue aussi bien pour vne parole, que pour vn meurtre, il faut conclure, qu'elle n'est ny courageuse ny raisonnable : Aussi la plus grande partie de nos vengeances sont de veritables injustices, & nous nous mettons en danger de commettre vn crime,

Non pietas iram mouet sed infirmitas: sicut pueri quibus tam parentibus amissis flebunt quam nucibus: Irasci pro suis non est pii animi sed infirmi. Senec. 1. de ira cap. 12.

toutes les fois que nous voulons estre juges en nostre propre cause: Nos interets nous aveuglent, & l'amour propre nous persuade, que les plus legeres injures ne peuvent estre réparées, que par la mort des coupables: Nous sommes de l'humeur des Roys, bien que nous ne soyons pas de leur condition, & nous nous imaginons que tous les outrages qu'on nous fait, sont des crimes de leze Majesté. Nous voudrions que les flammes & les rouës ne fussent employées, que pour punir nos ennemis, & nous sommes assez injustes, pour vouloir engager la Justice de Dieu dans nos interets: Nous souhaiterions qu'elle ne lançast des foudres, que sur la teste de ceux qui nous offensent, & par vne haute impieté, nous voudrions, que la Ciel fut toujours armé pour nostre querelle.

Inhumanum verbum est, & quidem pro justo receptum, ultio, & à contumelia non differt nisi ordine, qui dolorem regerit, tantum excusatius peccat. Senec. 2. de ira cap. 32.

Mais quand nous ne formerions pas tous ces souhaits, nostre vengeance ne laisseroit pas d'estre desraisonnable: Le nom mesme qu'elle porte nous apprend qu'elle est criminelle, & quoy qu'il semble si doux à ceux qui la cherissent, il n'y a rien de plus cruel ny de plus lasche: Car elle n'est differente de l'injure, que par le temps seulement,

ment
pable
nocer
l'autr
l'autr
iuste
l'inju
texte
pou
aussi
sçach
pas g
outra
reme
d'en l
les iu
jama
c'est
voul
com
parce
la ve
est n
adm
surpa
vert
veut
nou
fenti
iuste

ment, & si celuy qui prouoque est coupable, celuy qui se vange n'est pas innocent; l'un commence le crime, & l'autre l'acheue, l'un fait l'appel, & l'autre l'accepte, & le second n'est plus iuste que le premier, que parce que l'iniure qu'il a receuë luy sert de pre-texte pour en faire vne autre. C'est pourquoy nostre Religion deffend aussi bien la vengeance que l'iniure, & sçachant bien que nous ne pouuons pas garder la Iustice en punissant nos outrages, elle nous commande de les remettre entre les mains de Dieu, & d'en laisser le chastiment à celuy, dont les iugemens pour estre cachés, ne sont jamais injustes; Elle nous enseigne que c'est entreprendre sur ses droits, que de vouloir vanger nos affronts, & que comme toute la gloire luy est deuë, parce qu'il est nostre Souuerain toute la vengeance luy appartient, parce qu'il est nostre Iuge: Mais ce qui est de plus admirable dans sa doctrine, & ce qui surpasse aussi bien la foiblesse de nostre vertu, que celle de nostre Esprit, il veut que nous perdions le desir de nous vanger, & qu'estoufant ce ressentiment, que la Nature estime si iuste, nous changions nostre hayne en

*Orandum
est ergo
pro ini-
micis, ut
aut obti-
neatur
ipsorum
conuersio,
aut in no-
bis diuina
Bonitatis
inuenia-
tur imi-
tatio. Au-
gust. lib.
de vera
innocent.*

amour, & nostre fureur en misericorde; Il veut que nous imitions sa Bonté, & qu'esleuez au dessus d'une condition mortelle, nous desirions du bien à ceux qui nous procurent du mal; Il veut que nous le prions pour leur conuersion, & qu'à l'exemple de son Fils vnique, qui obtint le salut de ses bourreaux, nous luy demandions la grace de nos ennemis: Il reserue ses plus hautes recompenses à la Charité, & nous apprend que nous ne pouuons esperer de pardon si nous ne faisons misericorde; Il esleue cette vertu au dessus de toutes les autres, & renuersant les maximes du monde, il veut que nous croyons, que la grandeur de courage n'est fondée que sur l'oubly des injures: Il ne traueille qu'à effacer de nos ames le souuenir des affronts, & la hayne des Ennemis; A l'entendre parler, il semble que son Estat ne soit fondé que sur cette loy, & qu'on ne puisse pretendre de part à sa gloire si l'on n'imité sa douceur.

La Philosophie humaine n'a pû arriuer à ce comble de perfection, mais encore n'a-elle pas laissé de remarquer, que la hayne estoit injuste, & que la vengeance estoit lasche: Elle a employé
de

de foibles raisons pour nous persuader de belles vertus, & quand elle n'a pû effacer le sentiment de la Cholere, elle a tasché de l'adoucir. Elle nous a représenté, que le monde estoit vne Republique, dont tous les hommes estoient citoyens, que si le corps estoit saint, les membres en estoient sacrez, & que s'il estoit deffendu de conjurer contre l'Estat, il n'estoit pas permis d'attenter contre vn homme, qui en faisoit vne partie; que ce seroit vn estrange desordre, si les yeux combattoient contre les mains, ou si les mains declaroient la guerre aux yeux; que la Nature qui les auoit vnis en vn mesme corps, les auoit animez d'vn mesme esprit; & que conspirans au bien public, ils s'assistoient mutuellement, de peur que la ruine d'vne partie, n'attira celle du tout: Qu'ainsi les hommes, estoient obligez de se conseruer reciproquement, pour le salut de l'Estat, sçachant bien que la societé ne subsiste que par l'amour, & qu'vn corps ne peut viure, dont les membres ne sont pas d'accord. Toutes ces maximes condamnent la vengeance, la Nature toute corrompue qu'elle est, nous apprend par la bouche des Philosophes,

que

*Sancta
partes
sunt, si
uniuer-
sum vene-
rabile est:
Ergo &
homo ho-
mini sa-
cer est,
nam hic
in maiore
tibi urbe
cuius est.
Senec. 2.
de irâ
cap. 3 1.*

que Iesus-Christ ne nous a rien commandé, qui ne soit raisonnable, & que si la Grace nous est nécessaire, pour accomplir les Commandemens, ce n'est pas tant vne preuve de leur difficulté, qu'une marque de nostre desreglement : Comme nous devons adorer la Justice, qui punit nos crimes, nous devons adorer la Misericorde, qui fortifie nostre foiblesse, & reconnoistre qu'il ne nous donne point de loix, qu'en mesme temps, il ne nous donne des forces pour les observer.

TROISIEME DISCOURS.

Du bon usage de la Cholere.

CE Poëte auoit raison de dire, que le chemin de l'enfer estoit ouuert à tout le monde, & qu'il estoit permis indifferemment à tous les hommes d'y descendre: Mais que d'en sortir quand on y estoit entré, & de reuoir la lumiere du iour, apres qu'on auoit demeuré dans les tenebres; c'estoit vne grace que le Ciel n'accordoit, qu'à ces grands hommes, qui l'auoient meritée par leurs glorieux trauaux: Il n'est rien de plus facile que d'abuser de la Cholere, & de s'engager dans les iniustes ressentimens

In voluptates & vitia de-

timés d
rompu
& sans
nous tr
de cont
il n'est
bien vs
est plus
regler,
que de
lente q
elle est
preuen
font pa
qu'ils
grande
Passion
grés; co
leur ve
toute l
les ne f
quand
ne nait
elle s'e
monte
n'est p
effacer
les for
mirac
n'a pas